



Une analyse sémiostylistique du poème « *La voix du ventre* » de René Philombe

Omer TAKAM

Université de Buea, Cameroun

omertakam@gmail.com

Reçu : 15/04/2024,

Accepté : 10/06/2024,

Publié : 30/06/2024

A Semiostylistic Analysis of the Poem ' *La voix du ventre* ' by René Philombe

ABSTRACT: *The poem « La voix du ventre » is a production of the Cameroonian writer René Philombe which deals with the indifference of those who are in abundance towards those who are in the poorness. The poem is a condemnation of the social rejection of the poor by the rich. It is from the choice of words and the way they are displayed into the syntagmatic chain of the verses which assess the originality and the particularity of this poem, a way of doing which makes to acknowledge the stylization of the writer's message, giving to discover the abundant literarity regime of this poetic text. It is this aesthetic setting of language which justifies the convocation of the semiostylistic approach, with the analysis of linguistic units is realized through the semasiological method. The poem is a condemnation of the indifference, the pride, the carelessness of those who have resources towards the have not. The poet is shocked by the distant social behavior of the have towards the have not, by the open and shocking indifference of the condescending behavior of the rich towards the poor. Words to literarize it are no not grasped only in their denotative function, but also connotative. And it is with regard to this connotative language that the hidden sense of the writer's thought is revealed.*

KEYWORDS: the have, the have not, connotation, literarity regime, semiostylistic, semasiological method

RÉSUMÉ : *Le poème « La voix du ventre » est une production du poète camerounais René Philombe qui décrit l'indifférence et l'insouciance de ceux qui sont dans l'abondance à l'égard de ceux qui sont dans le dénuement. Le texte est une anathématisation du rejet social des pauvres par les riches. C'est le choix des mots et la manière dont ils sont disposés dans la chaîne syntagmatique des vers qui font l'originalité et la particularité de ce poème, une manière de faire qui avise d'une stylisation du message de l'écrivain, donnant à découvrir le fort régime de littéarité de ce texte poétique. C'est au regard de cette disposition esthétique du langage que se justifie la convocation de l'approche sémiostylistique, dont l'analyse des faits linguistiques se réalise par le truchement de la démarche sémasiologique. Le poème est une anathématisation de l'indifférence, de la suffisance et de l'insouciance de ceux qui ont des ressources envers ceux qui en sont dépourvus. Le poète s'offusque du délaissement social des démunis par les nantis, de l'indifférence ostentatoire et choquante du comportement condescendant des riches envers les pauvres. Les mots qui le littéarisent ne s'appréhendent pas seulement dans leur fonction dénotative, mais aussi connotative. Et c'est dans cette connotation du langage que se révèle le sens caché de la pensée de l'écrivain.*

MOTS-CLÉS : Nantis, démunis, connotation, régime de littéarité, sémiostylistique, démarche sémasiologique

Introduction

Le poème intitulé « La voix du ventre » est extrait du texte poétique *Petites gouttes de chant pour créer l'homme* suivi de *Les Blancs partis les Nègres dansent*, du camerounais René Philombe. Il est une fustigation de l'égoïsme des nantis envers les démunis, autrement dit l'indifférence des assouvis face aux crève-la-faim. L'auteur, à travers ce poème, stigmatise l'attitude d'indifférence et de suffisance des nantis envers les démunis. Le poème est par conséquent un appel à la solidarité, au sens du partage, une invite à l'assistance aux démunis. La particularité de ce poème, le génie de l'écrivain, se révèle à travers la construction de la dichotomie riches/pauvres qui en constitue la trame. L'on remarque que le choix des paradigmes convoqués en surface textuelle pour critiquer le comportement des nantis envers les démunis est d'une certaine significativité, de même leur distribution dans le vers est porteuse de sens.

Il en découle que ce poème articule son problème sur la manière dont le poète schématise linguistiquement l'indifférence des riches envers les pauvres, car la distribution des mots dans le vers est plus subjective qu'objective, puisqu'elle apparaît distribuée de manière singulière. De cela découle la problématique suivante : quels sont les termes textualisés par le scripteur pour fustiger le comportement des nantis envers les démunis ? Dans quelle mesure sont-ils au service d'une caractérisation du comportement répréhensible des premiers envers les seconds ? Comment est-ce que la structuration de ces vocables dans le vers alerte d'une stylisation des formes signifiantes ? Nous partons de l'hypothèse que le langage dans ce poème serait celui de la condamnation de la suffisance des riches à l'égard des pauvres. Egalement, la description du comportement des riches à l'égard des pauvres serait orchestrée de manière à susciter chez le lecteur la rancœur envers les premiers. Cette description du comportement répréhensible des riches s'opèrerait dans une stylisation du langage d'où émergerait le sens de la spectacularisation des signifiants linguistiques.

L'on se rend compte que les paradigmes convoqués en structure de surface dépassent le cadre de la fonction dénotative pour arborer connotativement un sens qui est à déceler en structure profonde. En plus, la distribution des paradigmes en structure syntagmatique dénote une certaine disposition des vocables dans le texte qui commande, pour leur démystification, la convocation d'un appareil théorique adéquat : la stylistique. Et c'est la sémiotisation versifiée de l'antagonisme social entre le monde des riches et celui des pauvres qui justifie le versant sémiotique et confère à notre étude une approche sémiostylistique. On assiste à une mondanisation du mondain en contexte littéraire qui fait noter un haut régime de littéarité de la manière dont le poète littérarise le comportement répréhensible des pourvus envers les dépourvus, une littéarisation qui a pour effet perlocutoire d'instiguer chez le lecteur la réprobation du monde des riches. La sémiostylistique est une approche linguistique d'analyse du discours littéraire dont l'analyse stylistique des faits linguistiques se fait par la prise en considération de la sémiotique du culturel. En fait, c'est une stylistique de l'idéologie sociale de l'œuvre. La sémiotique se veut de montrer le rapport entre une esthétique et un univers culturel donné, de sorte à tisser le lien « entre tel ensemble esthétique et tel univers culturel » (Molinié et Viala 1993, 10), afin de caractériser l'idéologie textuelle.

La stylistique, quant à elle, a pour tâche d'étudier l'aspect formel d'une mise en spectacle linguistique, explorer et mettre en exergue une structuration du langage pour révéler l'intentionnalité qui préside à sa textualisation. Attendu qu'elle scrute une esthétique formelle,

Molinié (1986 : 146) va la définir comme « l'ensemble des démarches critiques, au sein des sciences du langage, qui étudient les composantes formelles du discours littéraire comme littéraire ». Puisqu'elle questionne les choix faits par le scripteur pour traduire sa pensée, Fromilhague et Sancier (1991 : 2) voient en elle « l'étude des moyens que choisit l'auteur dans la langue pour rendre son projet efficient ». L'on comprend pourquoi Calas et Charbonneau (2002 : 45) affirment : « tous les mots d'un texte littéraire sont subjectifs, puisqu'ils ont tous été choisis par l'écrivain ». C'est l'artistisation des vocables spectaculaires dans le vers et leur ancrage idéologico-culturel qui expliquent l'adéquation de ce poème avec la théorie de la sémiostylistique, qui est une stylistique de la réception, que nous allons démystifier, du point de vue de la réception, l'intentionnalité de la conception de ce poème. L'analyse sémiostylistique qui en découlera s'opérera suivant la démarche sémasiologique. Celle-ci consiste en l'analyse des termes et expressions en vue de délivrer leur sens en contexte, à repérer et analyser les signifiants linguistiques pour parvenir à l'éclosion de leur sens. Cette recherche du sens du mot a amené Molinié (1986 : 25) à asserter qu'on part « des mots pour retracer une organisation conceptuelle ».

L'objectif de ce travail se détermine à plusieurs points : on se voudra de montrer comment se révèle l'intentionnalité de l'auteur de la textualisation des paradigmes qui dépeignent la césure sociale entre nantis et démunis et le délaissement des seconds par les premiers. Il sera également question de faire découvrir l'attitude du riche envers le pauvre et comment les outils linguistiques sont mobilisés pour le traduire. En dernier ressort, il importera tout aussi de montrer comment une certaine disposition des signes linguistiques est l'expression d'une vision du monde du scripteur. L'atteinte de ces objectifs commande qu'on scrute la construction du sens de la dichotomie entre riches et pauvres sous quatre ancrages : l'actantialité textuelle, la dichotomisation spatiale des actants, l'affectivité de l'actant-locuteur et les figures descriptives de cet univers actantiel dichotomisé.

1. L'actantialité textuelle

La nomenclature actantielle définie par Molinié se regroupe autour de deux niveaux : le niveau I et le niveau II. Le niveau II est, aux dires de Molinié (1998 : 55), « celui des échanges de paroles entre les personnages, explicites ou implicites, sous quelque forme que ce soit, dans la mesure où des prises de paroles sont indiquées ou impliquées dans la mise en scène du narré ». Le niveau I, par contre, est celui de la relation entre l'écrivain et le lecteur. Ce niveau I, déclarent Molinié et Viala (1993 : 49), est celui que l'on retrouve dans « le récit ou la description « impersonnels » ou « à la troisième personne ». S'y rattachent également, précisent-ils, « les récits autobiographiques, les romans à la première personne, la poésie lyrique » (Molinié et Viala, 1993 : 49). Notre texte poétique correspond au niveau I, où nous avons affaire à un poème lyrique. Cependant, il convient de préciser que l'actant, aux dires de Molinié (1986 : 177) ne se réduit pas qu'aux instances du discours (locuteur/narrateur et interlocuteur/récepteur/lecteur), mais également il réfère au « personnage dont on parle, personnage nommé ou non nommé, métonymisation, métaphorisation, personnification, objet du message » (Molinié, 1986, p. 177). L'on comprend par-là que l'actantialité ne se limite pas qu'aux protagonistes du discours, mais également à tout actant désigné ou non constituant l'objet du discours ou du message. C'est dire que l'actant peut constituer le référent textuel. L'actantialité textuelle met en scène un locuteur qui délivre sa pensée au sujet de la condition des démunis qu'il dissocie de la sienne, en faisant dissembler la vie âpre et douloureuse des

démunis et celle heureuse et douce des nantis. Cette vue comparative dichotomisante fait resurgir deux actants textuels, marqués par deux conditions de vie, où émerge une disparité étanche entre leurs conditions existentielles : la vie enchantée des nantis et celle anxieuse des démunis. C'est ce désassortiment entre ces deux conditions de vie que schématise l'univers textuel.

1.1. La bipolarité actantielle de l'univers référentiel

L'actantialité réfère aux actants de la communication linguistique, aux protagonistes de l'interaction, aux participants de l'acte d'énonciation. Elle réfère aux composantes locutives de l'acte d'énonciation. Elle est une mise en scène de la situation d'énonciation. C'est ce que déclare Molinié (1998 : 50) pour qui « les pôles É et R sont les actants (de l'énonciation) ». L'énonciation est l'acte par lequel un sujet discoureur mobilise le système de la langue à des fins communicatives. C'est le fait d'exprimer sa pensée au moyen du langage, suivant un code. Benveniste (1974 : 80) la définit comme « la mise en branle de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Puisqu'elle est un acte individuel d'utilisation de la langue, elle suppose alors un locuteur, celui qui s'énonce, et un interlocuteur, celui à qui est destiné l'acte verbal. Cette bipolarité de l'acte d'énonciation est soulignée par Tomassone (2002 : 18) qui voit dans le verbe *énoncer*, d'abord un *dire*, et ensuite le fait que ce *dire* est une adresse à quelqu'un. Le dire du locuteur porte sur un fait qui est son référent.

1.1.1. Le référent

L'acte d'énonciation porte sur un sujet, qui est son référent. Tout acte de discours porte sur quelque chose qui est son référent. Celui-ci est ce dont il est question dans l'acte verbal, c'est ce dont parle le locuteur. Tout procès interlocutif met en valeur cette composante. Il est l'objet du discours, la raison pour laquelle le sujet parlant fait acte de langage, ce sur quoi porte l'acte d'énonciation. Il constitue la matière du discours et peut être conçu comme l'origine même de l'acte d'énonciation. C'est d'ailleurs pour montrer sa prééminence dans le procès énonciatif que Benveniste (1974 : 82) fait entendre : « La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement ». Cela dit, le référent rentre dans le droit fil des éléments constitutifs des faits énonciatifs. Et c'est pour cette raison que le père de cette linguistique affirme : « la référence est partie intégrante de l'énonciation » (Emile Benveniste, *ibidem*, p. 82). La place de la référence procède, selon ce théoricien, du fait que « dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde » (Emile Benveniste, *ibidem*, p. 82).

Ce rapport entre la langue et le monde représenté qu'incarne le référent est ce qu'affirment également Morel et al. (1992 : 60) pour qui le référent est la « relation entre l'énoncé linguistique et le monde ». Ce qui a amené Théron (1992 : 22) à préciser « un texte réfléchit aux mots qu'il emploie et joue de cette façon sur eux, pour mieux se rapprocher des choses ». Le référent est l'objet du discours, c'est sa thématique. Il renseigne sur le contexte discursif, si tant est que déterminer le contexte d'un discours, c'est repérer sa thématique à partir de laquelle se structure la pensée de l'auteur. Tout message, tout discours, ne s'appréhende que par la prise en compte du locuteur en assomption avec le contexte discursif. L'agent discoureur prédique à propos d'une réalité extralinguistique, qui en est le référent. Relativement à notre objet d'étude, le référent se dégage du titre même du poème « La voix du ventre ». Il nous renseigne déjà sur le référent. Le vocable "ventre" en est le référent textuel. Ce référent nous

fait comprendre que nous avons affaire à une partie de l'anatomie humaine dont la référence évoque la gastronomie. Et justement, dans le texte, il est question de repas, en faisant opposer deux classes sociales, celle de ceux qui ont de quoi manger et celle de ceux qui n'en ont pas, plus précisément celle de ceux qui suffoquent d'une abondance obèse et celle de ceux qui ont le regard hagard, abasourdis par le spectacle de la désolation du dénuement. La mondanisation du référent organise le monde textuel en un monde bipolaire et antinomique qui fait observer deux camps antagoniques : le camp des riches, auquel s'oppose celui des pauvres.

1.1.2. Le monde des nantis

Le texte met en scène un actant-locuteur qui s'énonce en indiquant à quel monde il appartient, lequel est celui des riches. La référence à ce monde est repérable dans les vers suivants : « Les miens sont là (v. 1) / et moi avec eux (v. 2) / autour de cette table chargée de victuailles (v. 3) / toutes portes closes (v. 4) / Mais derrière les portes de ma conscience (v. 12) / braille un peuple de gosiers faméliques (v. 13) / Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 21) / ». Le monde des riches est indiqué par le vers troisième « table chargée de victuailles » et le vers dix-neuvième « me trouver ainsi dans l'opulence ». Ces deux vers décrivent un monde de riches caractérisé par l'abondance. Les termes « chargée » et « opulence » montrent que c'est une famille qui mange à satiété, et dont l'abondance déborde largement le nécessaire. Les constituants ontologiques qui font partie de ce monde sont : le sujet discoureur, qu'indique le pronom tonique « moi », les membres de sa famille, auxquels réfère le pronom possessif « les miens ». L'on découvre ainsi une famille heureuse, vivant dans l'allégresse, menant une vie insouciant et épargnée de tout souci. Ce monde d'êtres quiets désassortit avec celui de ceux dont le quotidien est une épreuve de survie incessante.

1.1.3. Le monde des démunis

A l'opposé du monde des riches, figure celui des pauvres, que dis-je des misérables. Ce monde est précisé dans le texte à travers les vers suivants : « / Mais derrière les portes de ma conscience (v. 12) / braille un peuple de gosiers faméliques (v. 13) / Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 21) / ». Ce monde des miséreux est souligné dans le texte dans les trois vers : « un peuple de gosiers faméliques » (v. 13), « ceux qui braillent (v. 20), / de faim » (v. 21) /. Ce qui caractérise la désignation de ce monde, c'est qu'ils sont décrits comme des gens qui manquent de pain. Les vocables « faméliques » et « faim » dénotent l'objet de leur souci, qui est d'ordre nutritif et basique, le manque de pain. C'est dire qu'il s'agit des gens qui manquent le nécessaire et le vital, ce qui est élémentaire et ne devrait en aucun cas constituer l'objet d'une préoccupation, parce que basique et trivial. Si le pain relève d'une trivialité, il n'en demeure pas moins vrai que l'avoir n'est pas toujours une évidence. Et c'est ce qui caractérise ce poème, où le locuteur montre que le monde des démunis est celui des meurt-de-faim, des gens accablés de dénuement, des gens dont le quotidien est un donné-à-voir du spectacle de la misère.

On voit ainsi que l'univers référentiel du texte est celui des êtres, des entités qui constituent le monde physique, de la phénoménologie. La référenciation discursive du monde matérielle dans ce texte poétique s'articule autour de deux actants, dévoilant deux mondes séparés : le monde des riches, qui est celui l'actant-locuteur, et le monde des pauvres, qui est celui de l'actant référencié dans le discours. Le poème met en scène un locuteur qui délivre sa

pensée au sujet de la condition des démunis qu'il différencie de la sienne. Une comparaison qui met en relief deux conditions de vie, deux conditions d'être, où émerge une disparité étanche entre la vie enchantée des nantis et celle anxieuse des démunis, mettant sur orbite l'égoïsme de l'homme, l'homme qui ne veut partager, qui est dans l'abondance et qui s'opiniâtre à rester insensible aux cris des affamés qui crèvent de faim devant lui, qui trépident de désarroi sous ses yeux. Cette bipolarité se veut de marquer l'égoïsme de l'homme qui a et ne veut partager avec ceux qui n'en ont pas, qui est dans l'abondance et se ferme à la voix de ceux qui bavent de misère, qui abonde de provisions et se refuse d'en donner une poignée à ceux qui crèvent, qui est accablé de victuailles et jette un regard insensible envers ceux qui se tordent de faim. Le poème porte sur l'égoïsme en décrivant l'indifférence des pourvus envers les dépourvus. La prédication sur le référent présente un monde subdivisé en deux : d'un côté, le monde des assouvis, et, de l'autre, le monde des affamés. On a donc affaire à deux mondes : le monde des riches et celui des miséreux. On est dès lors en présence d'un monde bipolaire. Cette bipolarité de l'univers textuel transcrit le désassortiment entre ces deux conditions de vie que schématise l'univers de référence.

Le référent situe le contexte d'écriture du poème, aussi bien son contexte historique, la raison pour laquelle le scripteur fait acte de discours, que son contexte situationnel, la prise en compte du locuteur, de l'espace, du temps et de l'environnement discursif qui permettent de saisir le message véhiculé. Le référent nous transporte du contexte linguistique à celui extralinguistique pour faire découvrir la pensée de l'auteur. Celui-ci s'insurge contre l'égoïsme du riche et son écrit consiste en la fustigation de son insensibilité, de son impitoyabilité face au sort des démunis. Se révèle la relation entre nantis et démunis, caractérisée par l'indifférence des premiers envers les seconds, enfermés dans leur opulence et n'éprouvant qu'une pâle empathie envers ceux-ci, car contents du sort qui leur est échu et vivant dans cette unilatéralité d'un bonheur sans partage dégagé de tout souci de l'altérité. Cette bipolarisation du monde textuel garde ce schématisme relationnel quand on se rapporte à l'espace.

2. La dichotomisation spatiale des actants

Le déictique spatial renvoie aux morphèmes qui sont indicateurs du cadre spatial dans lequel se déroule l'acte d'énonciation. Il active la compréhension de la réalité extralinguistique révélée par le contexte. Il s'inscrit dans le discours pour indiquer le lieu où se trouve le sujet parlant et à partir duquel il s'énonce. Sa deixisation dans le texte indique une opposition spatiale entre le confort des nantis et l'inconfort des démunis. Il est révélateur de la condition sociale des actants textuels. Son sens s'organise suivant deux axes : la proximité et l'éloignement, qui décrivent alors deux conditions d'être.

2.1. La proximité de l'actant-locuteur des siens : le monde des nantis et leur confort

L'expression de la proximité suppose que le déictique spatial indique la présence du locuteur dans l'environnement ou le cadre spatial dont il est fait mention. À cet égard, le déictique renseigne sur le lieu où se trouve le sujet parlant et la conjoncture qui y prévaut au moment où il parle. C'est ce qu'on peut lire dans les vers ci-après :

Les miens sont là (v. 1) / et moi avec eux (v. 2) / autour de cette table chargée de victuailles (v. 3) / toutes portes closes (v. 4) / car au dehors il fait nuit noire (v. 5) / et froid (v. 6) / Ah, vivre parmi la chaleur des siens (v. 7) / le ventre gonflé de béatitudes (v. 17).

L'adverbe de lieu « là » renvoie au lieu où se trouve le locuteur, lequel est son lieu d'habitation permanente ou temporaire. La forme pronominale « les miens » en conjonction

avec le syntagme pronominal « moi avec eux » donnent à entendre que le locuteur occupe un cadre qui semble véritablement être sa demeure propre (ou celle d'un des siens) ; on a l'impression qu'on a affaire à une famille réunie autour d'un repas. Le pronom possessif « les miens » indique que le locuteur est entouré de ses intimes, notamment les membres de sa famille. Le pronom possessif indique d'ailleurs la relation de proximité au locuteur. C'est ce que déclare Popin (1993 : 79) qui affirme : « on emploie *les miens* pour désigner ses proches ». Qui plus est l'adjectif démonstratif « cette », issu du syntagme nominal « cette table chargé de victuailles », atteste qu'il s'agit d'un moment gastronomique. C'est ce à quoi renvoie la locution prépositive « autour de » qui traduit l'assemblage d'une famille autour d'un repas. Ce qui fait la particularité de ce moment, c'est l'emploi de l'adjectif qualificatif « closes » qui caractérise le substantif « portes » et qui décrit l'état dans lequel cette famille est attablée : elle prend le repas la porte claquemurée, pour se prémunir contre le froid et contre tout danger relatif à l'heure qu'il est : la nuit.

Ce qui caractérise la description de ce repas, c'est le confort de la demeure qui l'abrite. Ce confort se scrute à trois niveaux : le confort humain, le confort alimentaire et le confort spatial. Le premier renvoie à la chaleur humaine. L'énonciateur se trouve au milieu des siens et exulte d'être en leur présence. Le substantif « chaleur », au vers septième, souligne d'ailleurs à souhait cet enchantement du locuteur. La gastronomie ne vient que renforcer cette unité familiale et comme pour couronner l'harmonie qui y règne. Il convient, par ailleurs, de voir dans le participe passé adjectivé « chargée » l'abondance de l'aliment servi à manger, qui connote leur aisance matérielle. On a donc affaire à une famille qui ne manque pas de pain, qui l'a même en abondance. Cette abondance est également soulignée par le substantif « béatitudes », issu du vers dix-septième « / le ventre gonflé de béatitudes/ », qui sous-entend qu'il s'agit d'un repas princier. Il se perçoit ainsi qu'il y a du confort dans l'alimentation, tout autant que dans l'espace qui l'abrite.

La deixis spatiale « portes », dont la désinence indique une pluralité, dénote un avoir et connote une aisance matérielle. Même si aucune description n'est faite sur la qualité de cet élément méronymique qui autorise à y voir l'aisance financière du locuteur, le contexte bipolaire de l'antithétisation des référents humains ainsi que le confort que nous y décelons contribue à soutenir qu'on a affaire à une demeure cossue. Le lexème « opulence », au vers dix-neuvième, employé par le locuteur pour décrire son propre état, éclaire sur sa condition sociale, qui est celle d'un homme de condition sociale aisée. Cette deixis vient corroborer à la condition sociale enviable du sujet discoureur et permet de conjecturer qu'on a affaire à une maison de classe. Les portes « closes » sont le fait des constituants ontologiques de cette demeure en quête de confort intérieur, de la prémunition contre le froid, mais constitue aussi une barrière qui sépare les deux mondes. La fermeture des entrées de la demeure traduit la recherche d'un confort physique et d'une quiétude morale. L'épanouissement du locuteur se montre ainsi total : il est entouré des siens, il se trouve dans une maison confortable qui lui assure sécurité, tout autant que s'y trouve non seulement la nourriture, mais de la bonne, comme le témoigne le vocable « béatitudes ».

On note ainsi que la matérialisation linguistique de la proximité est conçue pour décrire l'épanouissement social du locuteur dans toutes les dimensions de l'être. Il ne manque rien, il dispose de tout, il jouit de tout ce dont on a besoin pour être content, épanoui, heureux. La proximité traduit le regroupement des nantis autour d'eux-mêmes, et leur assemblage autour d'un repas est le témoignage de leur réjouissance qui indique une vie débarrassée des

préoccupations du lendemain. Ce déictique fait état du regroupement d'une famille assemblée autour d'un repas, dans une conjoncture crépusculaire où toutes les portes sont hermétiquement fermées. Une claustration dans l'espace topique qui les assemble en les éloignant de tout danger extérieur.

2.2. L'éloignement de l'actant-locuteur des démunis : la distanciation sociale entre nantis et démunis

Des déictiques spatiaux expriment la distance que le sujet parlant établit entre son espace topique et le monde extérieur. Le topos fait voir l'éloignement du locuteur entre les limites de son cadre et l'extérieur. Celui-ci ne se conjoint point à ce monde, au contraire il s'en disjoint. Une disjonction qui amène à s'aviser que deux mondes se profilent dans le texte : le monde des nantis et celui des démunis. L'éloignement de l'énonciateur face à ce monde est mis en évidence par les déictiques qui traduisent sa distanciation vis-à-vis d'eux :

Les miens sont là (v. 1) / et moi avec eux (v. 2) / autour de cette table chargée de victuailles (v. 3) / toutes portes closes (v. 4) / car au dehors il fait nuit noire (v. 5) / et froid (v. 6)

Ah, vivre parmi la chaleur des siens (v. 7) / et les parfums délicieux de la soupe fumante (v. 8) / toutes portes closes (v. 9) / tandis qu'il fait nuit noire et froid (v. 10) / au dehors ! (v. 11).

Le déictique spatial est exprimé par la locution prépositive « au dehors » dans les vers cinquième et onzième. Il situe l'événement hors de l'espace où se trouve le sujet discoureur. Celui-ci évoque la référence spatiale en rapport avec un événement qui a lieu au-delà et en dehors du lieu où il est. C'est la distanciation du locuteur par rapport à cette référence extérieure, lequel prend ses distances par rapport à ce lieu. C'est l'espace des autres qui ne sont pas comme lui. Une dissymétrie de condition qui justifie sa prise de distance par rapport à cet espace. Cette deixis spatiale traduit par conséquent la distance qui sépare les nantis des dépourvus, le rejet social de ceux-ci.

D'ailleurs, la distribution syntaxique de cette deixis dans les deux vers est révélatrice du rapport de distanciation du sujet en acte par rapport à cet espace dont il se disjoint. Ainsi, au vers cinquième, ce déictique spatial apparaît vers le début du vers, en dedans, une vue de l'intérieur qui connote l'intériorisation par le locuteur du sort des démunis, comme s'il en faisait un sujet de méditation, de préoccupation, comme s'il se faisait du souci quant à leur condition. Sa distribution syntaxique à l'extrémité du vers, au vers onzième, ne s'interprète plus en une vue du dedans, mais du dehors, comme si le locuteur se débarrasse de cette engeance humaine. Ce déictique se détache pour constituer un vers entier, dénotant de ce fait un cas de rejet¹, connotant le rejet des laissés-pour-compte par les riches.

Ce déictique, tourné vers l'extérieur du cadre spatial du sujet parlant, connote un lieu autre, différent de celui où il se trouve. Le locuteur ne fait pas corps avec l'extérieur, il s'en distancie. Ce déictique spatial fait référence au monde extérieur, loin du cadre topique et discursif du sujet discoureur, qui regarde ce monde comme un monde à part. Se schématisent de ce fait deux mondes qui s'opposent : le monde des nantis et celui des dépourvus, caractérisé par l'indifférence des premiers envers les seconds. Ce qui sous-entend que les riches ont constitué le monde en deux parts : leur monde à eux, et le monde des pauvres de leur côté. Cette

¹Le rejet est défini par Bonnard (1989 : 185) comme le « prolongement d'un groupe de mots sur les premières syllabes du vers suivant.

distance entre le sujet parlant et le monde extérieur, celui des démunis, s'amenuise quand on conjoint les deux indicateurs de la spatialité.

2.3. La contiguïté spatiale des deux entités antagoniques : une coexistence disjonctive

Certains signes indexicaux indicateurs de la topicalité renvoient concomitamment à l'éloignement et à la proximité de l'énonciateur de ces indigents, donnant l'impression d'un rapprochement entre les deux mondes, d'une ouverture à l'altérité, d'une plausibilité que le pourvu descende de son piédestal pour donner la main et porter secours au dépourvu. Cette conscience du monde des grands à se rapprocher du monde des néants se dégage de l'occurrence ci-dessous :

Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 21) /

Alors que dans l'analyse précédente, la distance spatiale entre pourvus et dépourvus était notoire, le syntagme adjectival "non loin" traduit cette fois-ci la contiguïté spatiale entre les deux entités sociales, laquelle sert de prétexte à la condamnation des pourvus de leur indifférence face au sort dramatique des dépourvus. S'abstenir de secourir des nécessiteux qui se morfondent au-devant de soi est en soi une attitude répréhensible et criminelle, surtout quand on a plus que la possibilité de le faire. Si l'on peut oser soutenir que les morphèmes locatifs d'alors ont fait saisir une distance spatiale qui attestent de l'éloignement spatial entre assouvis et nécessiteux, dédouanant les premiers de ne pouvoir avoir la possibilité de s'apercevoir de la misère des dépourvus, la contiguïté spatiale entre les deux entités que laisse lire l'emploi de ce morphème accuse dès lors l'indifférence du monde des riches, qui ont en permanence les miséreux autour d'eux et qui ne s'affectent point de ne point les secourir. La proximité sous-entend la juxtaposition, qui veut dire que les deux actants ne sont pas loin l'un de l'autre. Ce faisant, elle est à comprendre comme un appel à la fraternité, à la solidarité, à l'unité. C'est aussi l'expression du rapprochement, comme pour faire comprendre aux riches que l'humanité est une. Ce référent topique fait lire la proximité des riches des pauvres, en connotant leur indifférence à leur douleur, mais pour déplorer et s'offusquer du rejet de l'homme par l'homme.

Au total, les référents topiques décrivent la relation du locuteur envers les nécessiteux qui l'entourent. Leur usage a d'abord exprimé la fermeture du monde riche à celui des miséreux, faisant voir la vie confortable des nantis qui se suffisent à eux-mêmes. Ensuite, ils ont connoté la distance spatiale que les riches ont construite entre eux et les pauvres qu'ils tiennent à distance, du fait qu'ils ne leur sont pas pareils. Enfin, ces deixis se sont en même temps fait saisir comme une proximité spatiale entre les deux entités sociales, marquée par d'indifférence des nantis envers les démunis. Ces référents topiques montrent la présence du sujet parlant dans le cadre spatial et la relation de distanciation qu'il crée entre lui et le monde extérieur, celui des miséreux qu'il se refuse de secourir. Toutefois, il convient de noter que le langage du locuteur se teinte également du sentiment qu'il éprouve envers ce monde. Il s'affecte de son comportement répréhensible et coupable vis-à-vis des démunis.

3. L'affectivité de l'actant-locuteur

Regarder le monde souffrir autour de soi et en rester indifférent ne peut qu'engendrer des sentiments de culpabilité. Il se lit dans le discours du sujet parlant la mauvaise conscience de ne point venir en aide aux sans-ressources qui l'entourent. La traduction de ses émotions se matérialise linguistiquement par les choix de mots et des modalités qui structurent son discours. Les paradigmes qu'il convoque s'inscrivent dans le cadre des modalités d'énoncé et

d'énonciation. C'est par conséquent sous le prisme de la modalité qu'il faut chercher à comprendre l'expression des sentiments de l'énonciateur vis-à-vis de la composante adverse.

Si la modalité est « la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Paveau et Sarfati, 2003, p. 175), la modalité d'énoncé ressortit aux termes qui manifestent la présence du sujet parlant dans son énoncé. Il s'agit des vocables qui traduisent la subjectivité de l'énonciateur, lesquels « renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé » (Riegel et al., 1999 : 580). Celles qui feront l'objet de notre analyse sont les appréciatives, encore appelées subjectivèmes, qui portent sur les jugements de valeur. Les subjectivèmes traduisent le sentiment du locuteur, ils le font connaître. Contrairement aux modalités d'énoncé, la modalité d'énonciation est un acte verbal à l'adresse d'un interlocuteur. Elle se structure autour des types de phrase et interpelle la réaction de l'allocutaire. La conjonction de ces deux types de modalités nous amène à structurer cette section sur quatre points : le substantif subjectif, l'adjectif évaluatif, l'adjectif affectif et la ponctuation affective.

3.1. Le substantif subjectif

Le substantif exprime une substance. Sa textualisation consiste à prédiquer sur la propriété d'une entité, sur sa qualité. Le substantif subjectif exprime un jugement de valeur, soit mélioratif soit péjoratif, sur la base de la valeur intrinsèque du référent convoqué. C'est pourquoi Kerbrat-Orecchioni (1999 : 83) fait savoir qu'il est « une description du dénoté » et porte sur celui-ci « un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur le dénoté par le sujet d'énonciation ». Son axiologisation se lit dans les vers suivants :

Et moi je suis là (v. 14) / et les miens sont avec moi (v. 15) / autour de cette table chargée
de victuailles (v. 16) / le ventre gonflé de béatitudes. (v. 17) /

Un seul substantif se voit arboré une valeur axiologique dans ces vers : le substantif abstrait « béatitudes ». En emploi cotextualisé avec le participe passé adjectivé « gonflé » qui fait état de l'abondance de la gastronomie et de la réplétion des participants, ce substantif amène à noter dans la réplétion une sorte de satisfecit notoire des consommateurs, non pas seulement contents de la qualité du repas, mais également satisfaits de la quantité qui a permis d'arriver à satiété, et dont le participe passé adjectivé en est le signe expressif. Ce substantif laisse lire la traduction du bonheur, lequel n'est que de raison, attendu que la satisfaction s'observe sur les deux plans escomptés quand on se rapporte à la gastronomie : la qualité et la quantité. Le bonheur est un état d'esprit qui résulte d'un fait empirique. Ce substantif traduit un état d'esprit qui est la résultante d'un fait concret : la qualité et l'abondance des victuailles, terme employé à valeur axiologique neutre, mais qui se trouve, par contre, axiologisé sous une autre forme linguistique par le lexème « béatitudes ». Si le vocable « victuailles » ne véhicule aucune valeur axiologique dans ce contexte, sa mutation lexico-sémantique au travers du substantif « béatitudes » le charge de valeur axiologique et traduit une gastronomie de qualité. Alors que le lexème « victuailles » est quantitatif, le vocable « béatitudes » est qualitatif. Les deux substantifs font office de synonymes, en ce qu'ils renvoient sémantiquement à la même référence : la nourriture. Le locuteur traduit par ces signifiants son bonheur ainsi que celui des siens de la vie douce qu'ils mènent et qui désassortit avec celle âpre des sans-pain. Une dissemblance que décrivent fort bien les évaluatifs.

3.2. L'adjectif évaluatif

La caractérisation adjectivale constitue l'une des mises en forme discursive du scripteur pour sémiotiser l'égoïsme caractéristique du référent textuel qu'il dépeint en l'anathématisant. La mise en spectacle linguistique des adjectifs s'observe sur deux ordres : les adjectifs évaluatifs axiologiques et les adjectifs évaluatifs non axiologiques. Les premiers traduisent un jugement de valeur, ce que ne font pas les seconds. Aussi verra-t-on comment ces deux typologies adjectivales sont combinées pour marquer une disjonction entre les deux entités textuelles au sort dissymétrique, comme nous pouvons le lire de ces vers :

/toutes portes closes (v. 4) /et les parfums délicieux de la soupe fumante (v. 8) / braille un peuple de gosiers faméliques (v. 13) / tandis qu'il fait nuit noire et froid (v. 10)

Deux types d'adjectifs se dégagent de ces occurrences : les axiologiques et les non axiologiques. Un seul adjectif qualificatif dans ces occurrences a une valeur axiologique : « délicieux », tandis que les non axiologiques renvoient aux adjectifs qualificatifs : « closes », « fumante », « faméliques », « noire » et « froid ». Ce qui caractérise ces adjectifs dans leur distribution, c'est leur postposition aux noms qu'ils caractérisent. La postposition adjectivale a une valeur objective, ce qui veut dire que ces adjectifs décrivent l'état réel du dénoté auquel ils se rattachent. Si l'adjectif axiologique « délicieux » est subjectif et peut être aussi objectif, les non axiologiques sont du ressort de l'objectivité. L'axiologique « délicieux » décrit la bonne saveur du repas qui atteste de son appétence. Le non axiologique « fumante » épouse la description faite de l'axiologique « délicieux » en traduisant l'appétence qui se dégage de l'exhalaison de la vapeur qui s'échappe de la nourriture ainsi apprêtée. L'adjectif « closes » est révélateur de la conjoncture dans laquelle ce repas est pris : la maisonnée se régale les portes hermétiquement fermées. Elle se prémunit non seulement contre toute menace d'intrusion des démunis qui désireraient étancher leur faim, ce que laisse lire la textualisation de l'adjectif « faméliques », mais aussi contre les aléas climatiques, ce qu'induit la mise en spectacle des adjectifs « froid » et « noire ». Le non axiologique « faméliques » décrit l'apparence physique pitoyable des démunis, qui atteste de leur condition de meurt-de-faim, en suscitant le dégoût du monde riche envers eux.

Les adjectifs postposés antithétiques « délicieux » et « faméliques » décrivent la condition antagonique de deux groupes sociaux : celui des riches et celui des miséreux, dépeignant, d'un côté, la vie quiète des nantis, et, de l'autre, la vie désenchantée des pauvres. On se rend à l'évidence que ces adjectifs décrivent une situation sociale marquée par l'égoïsme du riche qui dispose de pain et ne veut pas en partager avec ceux qui n'en ont pas. Ces adjectifs sont une condamnation de l'avarice des riches et leur indifférence vis-à-vis des nécessiteux. La postposition de ces adjectifs a une valeur objective, en ce qu'elle est une description de l'horreur de la communauté des riches qui ne s'affecte pas de voir leur conscience se bourreler de leur indifférence inhumaine face à la souffrance des démunis. Cette valeur objective se donne également à saisir comme une description de la réalité, la réalité des mœurs sociales, de l'égoïsme offusquant des nantis envers les indigents. Cette peinture du réel qui caractérise les évaluatifs non axiologiques à amener Mainueneau (1999 : 53) à affirmer que les évaluatifs « font appel à une norme, ou plutôt à l'idée que l'énonciateur se fait de la norme qui convient à une catégorie d'objets donnés ». La norme est ce qui est logique en soi. C'est le fait de s'écarter de la norme, de se refuser à secourir les sans-pain, qui est l'écart face à la norme. La textualisation de ces adjectifs vient ainsi fustiger le comportement-écart des riches face à un devoir de conscience, le secours aux démunis, qui est en soi la norme. Cette vue dialectique qui

met en opposition les deux entités sociales garde ce schématisme de la convocation des adjectifs affectifs.

3.3. L'adjectif affectif

Les adjectifs affectifs sont une classe de subjectivèmes qui traduisent l'émotion du sujet parlant dans son discours. Ils transcrivent les sentiments du locuteur face à une entité quelconque. Pour Kerbrat-Orecchioni (1999 : 95), « ces adjectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant face à cet objet ». C'est ce qui se lit des occurrences ci-après :

Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 19) /

Les adjectifs qualificatifs « malheureux » et « vil » traduisent l'état d'âme du sujet parlant, notamment la peine et la tristesse qu'il éprouve de son indifférence face à la misère des nécessiteux qu'il se refuse de secourir. On assiste à l'expression d'un sentiment de culpabilité de l'énonciateur qui s'en veut de s'être laissé vaincre par son égoïsme en demeurant inaffecté face à l'appel de sa conscience qui le convie à se soucier des sans-ressources. Son aisance matérielle l'a installé dans une sorte de contentement de soi dénotant une autosatisfaction d'une vie quiète et douce, mais une autosatisfaction qui se trouve quelque peu fouettée dans son élan jubilatoire par une conscience patibulaire de son manque d'empathie envers les démunis dont il connaît l'âpre existence. Ces affectifs décrivent le décontenancement de ce sujet qui se morfond de se complaire dans une aisance insouciant du drame des meurt-de-faim qui se tuent de douleur devant son regard dénué d'empathie. C'est cette attitude d'insouciance qui finalement le tracasse, le désole et le turlupine. Cette expression de l'affectivité du sujet discoureur ne se traduit pas seulement dans les paradigmes spectacularisés en discours, mais aussi dans des ponctuations qui en sont vectrices.

3.4. La ponctuation affective

La ponctuation participe de l'expressivité des états d'âme du sujet parlant. Elle est utilisée dans ce poème pour traduire les sentiments de l'agent discoureur. L'on note deux occurrences de signe de ponctuation à valeur affective : l'exclamation et l'interjection. La première se rapporte à la modalité d'énonciation, la seconde pourrait bien se rattacher à la modalité d'énoncé. Les deux occurrences ci-dessous les illustrent respectivement :

Ah, vivre parmi la chaleur des siens (v. 7) / et les parfums délicieux de la soupe fumante (v. 8) / toutes portes closes (v. 9) / tandis qu'il fait nuit noire et froid (v. 10) / au dehors ! (v. 11).

Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 21) / derrière les portes de ma conscience (v. 22).

L'exclamation se matérialise au vers onzième par l'expression « au dehors ! », et l'interjection, au vers dix-huitième, par le morphème « hélas ! ». Ces occurrences expriment la tristesse et l'accablement moral de l'énonciateur qui se sent malheureux du fait qu'autour de lui des gens végètent. Ces deux classes linguistiques apparaissent dans un contexte dysphorique où la félicité du sujet parlant se trouve rabattue par la misère ambiante. Mais chacune d'elles se réalise dans un contexte quelque peu différent. L'exclamation fait noter une mutation de sentiment, le bonheur du sujet discoureur est édulcoré par cette prise de conscience de la vie de douleur qui caractérise le quotidien de ceux qui végètent auprès de lui. Cette ponctuation

transcrit la peine et la douleur qui agitent son âme de la représentation qu'il se fait de la vie de ces gens de peine. Cette altération de sa joie épouse ces propos de Perrin-Naffakh (1997 : 214) pour qui les exclamations « traduisent l'investissement affectif du locuteur dans son discours ». Cette modalité d'énonciation transcrit le bouleversement de l'énonciateur de la peine qu'il éprouve du sort dramatique des indigents. L'exclamation est une modalité d'expression des sentiments. Et Buffard-Moret (1998 : 25) ne voudrait pas qu'on la conçoive autrement que dans cette visée de traduction d'« une attitude affective du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé ».

Ce sentiment manifesté dans l'exclamation est typique de l'interjection. Celle-ci traduit la décoloration de la joie du locuteur de la réplétion ressentie de l'abondance et de la qualité du repas. Se lit alors une transmutation de sentiment où sa joie se trouve rabattue par son amertume de la disjonction entre son sort heureux et celui âpre, mélancolique et végétatif des démunis. Cette interjection apparaît comme un rabat-joie qui se donne comme une prise de conscience du sujet parlant de la présence des misérables autour de lui et qui lui donne à réfléchir et à songer non à se contenter de sa condition de félicité mais à s'apitoyer sur celle de ceux dont le jour et le lendemain sont une épreuve permanente. Cette interjection est un donner à penser au sujet discoureur du sens de la vie, de la raison de vivre, et voudrait qu'il prenne en compte la maxime selon laquelle on ne saurait être heureux tout seul. Elle fait lire la douleur poignante du sujet parlant de la situation pénible et accablante des indigents. C'est cette verbalisation de sa douleur ressentie de la situation épouvantable des meurt-de-faim que transcrit l'interjection. Les deux classes linguistiques se conjoignent dans la traduction de la peine du locuteur dont l'heureux sort est rabattu par le triste quotidien des pauvres qui lui donnent du souci, de l'anxiété et de la désolation.

Les éléments sus-analysés ont permis de saisir le contexte du texte en donnant à comprendre que l'égoïsme n'engendre pas la paix de l'âme et ne saurait procurer un contentement de soi. L'analyse amène à s'aviser qu'il y a de la joie à se préoccuper du sort des sans-avoirs et à partager son pain avec eux. Penser à soi et s'inquiéter du sort de l'autre constituent l'âme de l'écriture de ce poème qui sonne comme un appel que le scripteur lance à l'humain, principalement aux nantis, de toujours avoir une pensée à l'endroit de ceux traînent la savate et pour qui la survie est une épreuve quotidienne. La description de cette dichotomie existentielle entre les deux groupes textuels est relayée par les figures du discours.

4. Les figures descriptives d'un univers actantiel dichotomisé

Les figures du discours se saisissent comme des manières de s'exprimer qui s'écartent du langage ordinaire. Il peut s'agir des tours de pensée ou des configurations formelles qui dénotent de l'originalité dans leur élaboration ou d'une certaine façon de s'exprimer qui détonne de l'ordinaire. Elles sont mises en forme textuelle par le locuteur et participent de l'expressivité de sa pensée. Celles qui concernent notre propos se recrutent dans les trois des quatre nomenclatures traditionnellement fixées : les figures de pensée, de construction et de sens. Il s'agit de : l'antithèse, la polysyndète, le pléonasme et la syllepse oratoire.

4.1. L'antithèse

L'antithèse est une figure de pensée qui consiste à l'emploi de deux termes contraires contenus dans deux propositions de la même phrase. Une textualisation en opposition de deux mots qui se veut de mettre en relief l'un deux, notamment le second. C'est justement sous ce prisme que Robrieux (1998 : 99) voudrait qu'on appréhende cette figure, qui est pour lui « une

opposition entre deux idées dont l'une met l'autre en relief ». Cette figure se matérialise dans les vers que voici :

Hélas ! Que je me sens malheureux et vil (v. 18) / de me trouver ainsi dans l'opulence (v. 19) / non loin de ceux qui braillent (v. 20) / de faim (v. 21) /

L'antithèse s'illustre dans ces vers des termes antithétiques "opulence" et "faim", qui s'opposent par leur sens contextuel. L'auteur donne à voir deux mondes opposés, le monde des assouvis face à celui des affamés, caractérisés par le délaissement des seconds par les premiers qui ne s'affectent point des cris de pleurs des sans-ressources, mais qui, au contraire, les entend en y affectant une indifférence totale. La figure met en corrélation deux termes adverses faisant ressortir deux mondes opposés, pour porter en exergue la mise à distance sociale des pauvres par les riches, leur insouciance face à la souffrance des indigents. L'auteur spectacularise cette figure pour châtier le comportement de suffisance des riches à l'égard des pauvres, ce pour les convier à l'humanisme, à se soucier des indigents. Si l'antithèse se repère par l'emploi des termes aux sens opposés, c'est aussi par la distribution syntaxique des mots dans la phrase que s'identifie la polysyndète.

4.2. La polysyndète

La polysyndète est une figure de construction qui consiste en une répétition des liens de coordination dans l'énoncé. C'est ce que précise Nicolas Laurent (2001 : 47) pour qui, il s'agit d'une « multiplication des liens coordonnants ». Dans ce poème, il est question de la répétition de la conjonction de coordination "et". Celle-ci, aux dires de Marson-Zyto et Desalmand (2011 : 439), sert à « établir un lien entre deux éléments : deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions ayant la même fonction syntaxique ». Verra-t-on alors comment ce coordonnant est employé pour traduire une soudure relationnelle.

Mais derrière les portes de ma conscience (v. 12) / braille un peuple de gosiers faméliques (v. 13) / et moi je suis là (v. 14) / et les miens avec moi (v. 15) /

La polysyndète est exprimée par la répétition de la conjonction de coordination "et". Elle traduit une soudure relationnelle entre le sujet parlant et les siens. Sa valeur coordinative marque le rapprochement, la solidarité et l'unité qui caractérisent la relation de l'énonciateur avec les siens. Elle décrit l'intelligence entre les constituants ontologiques du monde riche. Une intelligence qui se fait en disjonction avec un autre monde que décline la conjonction adversative « mais ». Celle-ci induit à une opposition, elle décline un autre monde honni par le monde du locuteur, le monde des pauvres. Et c'est en cela que la polysyndète s'inscrit dans un contexte de désapprobation où elle se teinte de valeur adversative et exprime l'indifférence et l'impassibilité du monde riche face à la souffrance de ceux qui crèvent de faim devant leur regard dénué d'émotion. La figure renvoie à un monde d'insensibles, d'impitoyables, de personnes qui ne s'affectent guère du spectacle émouvant du dénuement des nécessiteux, de ceux qui manquent de ressource vitale. Elle conspire à marquer la cruelle inaction d'un monde d'insensibles devant la souffrance de leur semblable. La polysyndète se repère de la répétition des morphèmes coordinatifs dans l'énoncé, une répétition qui change de classe grammaticale quand on se rapporte au pléonasme.

4.3. Le pléonasme

C'est une figure de construction qui consiste en une reprise sémantique du même mot. Le contenu sémique d'un mot est repris sous une autre forme linguistique. C'est ce qu'on peut lire

de ces propos de Bacry (1992 : 108) pour qui cette figure « se caractérise par la présence de plusieurs mots contenant les mêmes informations ». Ce qui se délivre de cet exemple :

Les miens sont là (v.1) / et moi avec eux (v. 2) / autour de cette table chargée de victuailles (v. 3) / toutes portes closes (v. 4) / car au dehors il fait nuit noire (v. 5) /

Le pléonasme porte sur le syntagme nominal « nuit noire », où le caractérisant "noire" est une reprise du contenu sémique du substantif "nuit". Il y a emphatisation de la couleur noire de la nuit, comme pour rendre manifeste son caractère mystérieux et épouvantable. La nuit devient un signe d'horreur, de peur, quelque chose contre laquelle il faut se prémunir. Ce que font les habitants de la maison qui ont raisonnablement fermé la porte pour se préserver du danger qu'inspire la nuit, non pas que c'est la couleur noire de la nuit qui paraît redoutable, mais c'est la plausible exploitation de ce moment sombre par une entité quelconque pour commettre un mal qui contraint les habitants de la maison à garder fermées les portes de la demeure. La maisonnée ne se prémunit pas forcément de la nuit, mais de toute entité qui est susceptible de s'en servir pour perpétrer le mal. Il peut même s'agir d'un être provenant du monde des pauvres qui, en quête de pain, en vient à s'introduire dans cette demeure et y semer la terreur. Le pléonasme laisse envisager un éventuel événement malencontreux dont il faut se prémunir. Mais c'est avec la syllepse oratoire qu'il convient de bien discerner la signification de cette couleur de la nuit qui fait tant peur à cette maisonnée.

4.4. La syllepse oratoire

La syllepse oratoire est une figure de sens qui consiste à employer le même mot en lui faisant arborer en même temps un sens propre et un sens figuré. C'est ainsi que définissent Gardes-Tamine et Hubert (1993 : 201) cette figure en assertant que c'est un « trope par lequel un même mot est pris en deux sens, l'un propre, et l'autre figuré, dans la même phrase ». Pour Michel Charles et al. (1978 : 496), des deux mots « le premier [est] en général son sens littéral, le second son emploi figuré ». Et de Boissieu et Garagnon (1990 : 275) de préciser que ce sens figuré sur lequel porte la figure est « abstrait ou moral ». Un même mot se trouve comporté un double sens : un sens concret et un sens abstrait, et c'est sur le sens abstrait que se détermine la figure. Les exemples ci-dessous font état de cette construction figurative :

Les miens sont là (v.1) / et moi avec eux (v. 2) / autour de cette table chargée de victuailles (v. 3) / toutes portes closes (v. 4) / car au dehors il fait nuit noire (v. 5) / et froid (v. 6) /

Ah, vivre parmi la chaleur des siens (v. 7) / et les parfums délicieux de la soupe fumante (v. 8) / toutes portes closes (v. 9) / tandis qu'il fait nuit noire et froid (v. 10) / au dehors ! (v. 11).

Mais derrière les portes de ma conscience (v. 12) / braille un peuple de gosiers faméliques (v. 13).

La syllepse oratoire porte sur le substantif "portes", le syntagme prépositif "au dehors", le syntagme nominal "nuit noire" et l'adjectif qualificatif épithète coordonné "froid". Le substantif "portes" dans les deux premières occurrences se donne à saisir dans son sens dénotatif, tandis que dans la dernière occurrence il perd sa référence dénotative pour arborer un sens connotatif. Dans son acception connotative, il est métaphoriquement employé pour traduire la fermeture volontaire du locuteur aux démunis. C'est cette conscience volontaire qui se transcrit de l'adjectif qualificatif "closes", qui métaphoriquement traduit l'idée de fermeture aux sans-ressources. Dans cette même veine, le syntagme prépositif "au dehors" est dénotativement employé dans la première occurrence pour renvoyer au monde extérieur. Dans

sa deuxième occurrence, il est déplacé de la position intrasyntagmatique pour une position de rejet qui connote le rejet de ce monde, le monde des démunis, par les nantis. L'exclamation en fin de vers exprime la douleur qu'éprouve le sujet discoureur de ce rejet des meurt-de-faim qui le peine, comme une conscience qui prend conscience et s'offense de son manque d'humanisme envers les nécessiteux, un manque d'humanisme à ce qu'il est en droit de se concevoir comme un devoir de conscience envers les laissés-pour-compte. C'est alors ce devoir de conscience manqué qui pèse sur sa conscience qui le peine et le juge. Dans la même optique, l'adjectif qualificatif épithète coordonné "froid" est employé dans la première occurrence dans une double valeur dénotative et connotative. Si dénotativement, il traduit le climat froid qui règne à l'extérieur ; connotativement, il exprime la froideur avec laquelle les nantis traitent les démunis, leur indifférence à leur égard. Sa position de rejet par rapport à la deuxième occurrence est à saisir comme la relégation sociale des démunis par les nantis.

Et c'est là que le terme « nuit », issu du syntagme nominal "nuit noire", transcende sa valeur dénotative de la première occurrence pour connoter, dans la deuxième, la vie de tourment, de souci incessant des laissés-pour-compte. Ce vocable se comprend comme la sombre existence des miséreux, leur vie âpre, la pesanteur de leur quotidien désenchantant. Le pléonasma qui se perçoit du qualificatif "noire" exprime sylleptiquement l'insondable misère qui caractérise le quotidien des démunis, la profondeur de leur état de misère, de dénuement effroyable. Ce terme pléonasmique symbolise, en fin de compte, la vie morne des démunis.

De cela transparait la description de deux mondes au destin différent. Le lexème « chaleur » décrit la joie du locuteur et de son monde, celui d'un monde heureux ; tandis que l'adjectif « faméliques » dépeint le monde des malheureux, celui des démunis. On a donc, d'un côté, le monde des heureux, et, de l'autre, le monde des malheureux. Le bonheur et le malheur qui colorent la vie des deux mondes est à lire dans les vocables « chaleur » et « froid », qui, d'ailleurs, sont des antonymes et décrivent la dichotomie qui caractérise les deux mondes. Le lexème « chaleur » décrit la vie enjouée, enchantée et souriante du monde riche, tandis que l'adjectif « froid » traduit la vie terne, morne, morte et lugubre du monde pauvre. Ces deux mots expriment deux visages antagoniques : le premier dépeint le visage heureux des nantis, le second celui terne des démunis.

Ces deux visages dissymétriques retentissent de l'emploi antithétique de la locution conjonctive « tandis qu' ». Cette conjonction établit un rapport d'opposition entre deux entités sociales. Elle montre la prééminence de la condition des nantis sur celle des démunis. Elle oppose l'heureux sort des riches à celui malheureux des dépourvus. Elle vient éclaircir le contexte du texte, qui est celui de la coexistence de deux groupes sociaux en cohabitation froide. Elle marque le passage en surclassant par son sens contextuel les autres conjonctions, que sont les conjonctions de coordination : car, mais, et. La première, la conjonction "car", a une valeur explicative et consiste à donner la raison pour laquelle les portes sont closes : une fermeture due aux ténèbres qui règnent au dehors et au froid qui y sévit. C'est dans ce même contexte sans modification aucune que se substitue à la place du coordonnant "car" la conjonction adversative "tandis qu'" qui exprime, quant à elle, une opposition. La valeur explicative d'alors s'est substituée à celle d'opposition. L'emploi de cette dernière sous-entend un reproche fait par le locuteur à sa propre attitude, à sa fermeture à une entité extérieure qui aurait souhaité se soustraire au froid de la nuit et à l'épaisseur de ses ténèbres effroyables. Le conjonctif "tandis qu'" laisse lire comme un refus de ceux du dedans de secourir ceux du dehors.

En dérive que ce connecteur d'opposition s'appréhende comme un blâme du sujet parlant aussi bien à son encontre qu'à l'ensemble humain qui l'entoure.

Un blâme qui prend tout son sens de la mise en forme textuelle du coordinatif d'opposition "mais" qui se déchiffre alors comme un infléchissement discursif qui apporte une tournure définitive au contexte pressenti de l'emploi de "tandis qu'". Le conjonctif "mais" signe la transformation du contexte où la claustration des entités contenues dans l'espace topique n'est plus due à la nuit ni au froid, mais plutôt à une volonté des nantis de se soustraire de partager leur pain avec les démunis. Ainsi, leur enfermement et la fermeture contre le froid et la nuit ne sont point dus au climat et au temps nocturne, mais sont des prétextes pour se refuser de s'ouvrir à l'autre confondu par la faim qui l'agite et lui fait perdre contenance. Et c'est là que les coordinatifs d'addition "et" ne se saisissent plus dans le sens d'une addition, mais épousent le sens de la contrariété du coordinatif adversatif « mais » pour traduire le trouble qui agite le locuteur de la surabondance dont il fait l'objet, caractérisée par son refus de venir au secours des meurt-de-faim devant sa conscience qui le juge.

Au total, ces figures transcrivent le délaissement social des démunis par les nantis. Il en ressort que le monde des pourvus traite le monde des dépourvus avec suffisance, distance et indifférence. La distribution des mots dans le vers est symptomatique de la manière dont le monde riche traite celui pauvre, laquelle est faite avec froideur et mépris.

Conclusion

Au terme de cette analyse, se déchiffre clairement l'intentionnalité de l'écrivain à travers ce poème, celle d'amener le riche à éprouver de l'empathie envers le pauvre et à le secourir. Le riche est décrit dans le texte comme un être insensible, indifférent, dénué d'émotion devant la souffrance du pauvre. Le poème est cri d'appel du scripteur relativement à l'indifférence des riches vis-à-vis des indigents. Pour analyser la construction discursive de l'anathématisation du comportement répréhensible des riches, on s'est servi de la théorie de la sémiostylistique, en procédant par la méthode sémasiologique. Il en ressort que ce poème s'articule sur l'égoïsme des nantis en donnant à lire leur indifférence face au spectacle de la misère des démunis, autrement dit il fustige la non-assistance de ceux qui sont accablés de nourriture à l'égard de ceux qui végètent. Le texte met ainsi en présence deux groupes antagoniques, les nantis et les démunis, en mettant en exergue la mise à distance sociale des seconds par les premiers ; une mise à distance qui se manifeste par la froideur des pourvus devant le désarroi des nécessiteux, et surtout leur attitude suffisante à leur égard. La distribution des unités linguistiques dans le vers a regorgé des valeurs connotées rentrant dans la traduction de l'esseulement social des démunis, de leur rejet et de leur mise à l'écart par les assouvis. On a néanmoins noté dans la psychologie des riches la peine qu'ils éprouvent de leur attitude de délaissement des meurt-de-faim, une abstention de les secourir qui les amène à s'aviser de leur comportement inhumain, impitoyable et répréhensible. Le poème est *in fine* un appel aux riches au sens du partage, de la solidarité, à avoir une pensée pour les indigents. La volonté d'humaniser la société qui caractérise ce poème de l'écrivain camerounais s'associe à la thématique des écrivains du XXI^{ème} siècle pour qui la littérature doit se mettre au service de l'homme et œuvrer à son épanouissement social. C'est justement pour humaniser l'homme et faire de la société un cadre propice à son épanouissement que René Philombe a produit ce poème pour appeler l'homme à aimer son semblable, à vivre pour l'aider à vivre, à être une pierre à la construction de l'édifice du voisin, à être une chance sur le chemin de l'homme quand les hommes se rencontrent.

Références bibliographiques

- Bacry, Patrick. 1992. *Les figures de style*. Paris: Belin.
- Benveniste, Emile. 1974. *problèmes de linguistique générale*. Tome 2. Paris: Gallimard.
- Boissieu, Jean-Louis, et Garagnon, Anne-Marie. 1990. *Commentaires stylistiques*. Paris: SEDES.
- Bonnard, Henri. 1989. *Procédés annexes d'expression. Stylistique, rhétorique, poétique*. Paris: Magnard.
- Buffart-Moret, Brigitte. 1998. *Introduction à la stylistique*. Paris: Dunod.
- Calas, Frédéric, et Charbonneau, Dominique-Rita. 2002. *Méthode du Commentaire Stylistique*. Paris: Nathan.
- Charles, Michel, Zink, Michel, Bonnet, Jean-Claude, Bellemin-Noël, Jean, Angenot, Marc, Grimaud, Michel, Ducrot, Oswald. 1978. *Poétique, revue de théorie et d'analyse littéraires*. Paris: Seuil.
- Fromilhague, Catherine, Et Sancier, Anne. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris: Bordas.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1999. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Laurent, Nicolas. *Initiation à la stylistique*. Paris: Hachette.
- Maingueneau, Dominique. 1999. *Précis de grammaire pour les concours*. 3^e édition. Paris: Dunod.
- Marson-Zyto, Pascale, et Desalmand, Paul. 2011. *Grammaire BLEUE*. Paris: Armand Colin.
- Molinié, Georges. 1998. *Sémiostylistique, l'effet de l'art*. Paris: P.U.F.
- Molinié, Georges, et Viala, Alain ; 1993, *Approche de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*. Paris: P.U.F.
- Molinié, Georges. 1986. *Eléments de stylistique française*. Paris: P.U.F.
- Morel, Mary-Annick, Petiot, Geneviève, et Eluard, Roland. 1992. *La stylistique aux concours*. Paris: Champion.
- Paveau, Marie-Anne, et Sarfati, Georges-Élia. 2003. *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*. Paris: Armand Colin.
- Perrin-Naffach, Anne-Marie. 1997. *Stylistique. Pratique du commentaire*. Paris: PUF.
- Popin, Jacques. 1993. *Précis de grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Nathan.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René. 1999. *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.
- Robrieux, Jean-Jacques. 1998. *Les figures de style et de rhétorique*. Paris: Dunod.
- Tamine, Joëlle-Gardes, et Hubert, Marie-Claude. *Dictionnaire de critique littéraire*. 1993. Paris: Armand Colin.

Théron, Michel. 1992. *Réussir le Commentaire Stylistique*. Paris: Ellipses.

Tomassone, Roberte. 2002. *Pour enseigner la grammaire*. Paris: Delagrave.

Corpus

Philombe, René. 2011. *Petites gouttes de sang pour créer l'Homme suivi de Les Blancs partis les Nègres dansent*. Yaoundé: Editions CLÉ.